



Le Concours Amical Bressan

Compétition annuelle organisée par

Le Centre de Vol à Voile Bressan
Aérodrome « Terre des Hommes »
01250 Jasseron

Site web

<http://cvvbressan.fr/concours-regional>

But du concours

- * Ce concours est destiné à stimuler l'émulation entre les pilotes de tous horizons, développer l'esprit de compétition et encourager la participation du plus grand nombre aux rencontres, concours et compétitions de toute nature organisées par le club et/ou les instances fédérales.
- * De poser les bases d'une organisation de type championnat régional et/ou championnat de France.
- * De valider les procédures locales et le règlement particulier.
- * De rendre pérenne cette organisation pour un renouvellement annuel.

Les concurrents

Seuls peuvent concourir les CDT de Bord remplissant les conditions suivantes :

- Etre présenté par un club affilié à la FFVV,
- Etre titulaire de la licence assurance FFVV pour l'année en cours,
- Etre titulaire de l'autorisation campagne,
- Ou être autorisé ponctuellement (fiche d'autorisation pour le pilote, pour chaque vol signée par l'instructeur habilité du club qui le présente).

Les clubs

Seuls peuvent concourir les clubs affiliés à la FFVV, en règle avec ses statuts et son règlement.

Les classes de planeur admises

Standard, 15M, 18M, Open, Biplaces

Règlements

Le concours est régi par un règlement particulier et des procédures locales.

Classement

La compétition est sanctionnée par trois classements :

- Individuel mono
- Biplace,
- par club.

Dotation

Médaille d'or, d'argent, de bronze

Une coupe au vainqueur

Une coupe pour le club qui est remise en jeu chaque année.

La coupe club est définitivement acquise à la troisième victoire consécutive ; une nouvelle coupe sera alors mise en compétition.